058-200067700-20240625-2024_084-DE Reçu le 27/06/2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 25 Juin 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. <u>Date convocation: 19 Juin 2024. Présents:</u> AUGER Catherine, , CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, DAGUIN Gérard, FONGARO Laurent , FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JOACHIM Mélanie, LEMOINE Fernand, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Eric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine <u>Excusés:</u> BARBIER Daniel (Pouvoir à Guyot J.), BARBIER Roger, BERNARD Colette (Pouvoir à Rollin P.), BORNET Carole (Pouvoir à Thevenard P.), COLAS David (pouvoir à Vingdiolet MC.); DUMONT Sylvie (Pouvoir à GalRARD Pascal), HOURCABIE Guy, JAMET Christine, MOREAU Alain (Pouvoir à Jaillot A.), MOREAUX Jacques, ROY Barbara Alice (Pouvoir à Gateau M.), SAURAT Jean-François (Pouvoir à Martin M.), SIMONNET Pascale (Pouvoir à Vincent M.) <u>Absents</u>: BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, ESCURAT Elisabeth, LEROY Anne

Secrétaire de séance : VENUAT Eric En exercice : 44. Présents : 27 Votants : 36

La délibération est présentée par le rapporteur Jean-Marie Monnette

26. SDMA: Etude pour la création d'une ressourcerie - Demande de subvention ADEME

La Communauté de Communes Sud Nivernais souhaite depuis 2 ans développer dans son bâtiment de 700 m² en proximité de la déchèterie de Champvert, une recyclerie.

Après une visite d'observation sur le site de Vichy Agglomération, la communauté de commune a sollicité une étude auprès du bureau d'étude CAP 3 C spécialisé dans le domaine des recycleries.

L'étude présenterait :

- Une phase de diagnostic territorial (montant 13 313 €) portant sur une analyse du gisement, une enquête auprès des acteurs et des habitants et une étude du site
- Une phase d'étude de faisabilité (montant 16 250 €) prenant en compte les aspects :
 - Technique : organisation et plans,
 - Économique : budget et prévisionnel financier,
 - Humain : dimensionnement des besoins et modèle de portage,
 - Juridique : personne morale et modalités contractuelles.

Pour évaluer le potentiel d'une filière de réemploi sur notre territoire ou d'une activité de remise en état et réparation d'objets ou matériaux, l'ADEME soutient le financement d'études préalables de faisabilités. Une demande de subvention a été faite auprès de l'ADEME pour bénéficier d'une aide à hauteur de 80%. Le dossier est à ce jour en cours d'instruction.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DÉPENSES	MONTANT (EN € HT)	RECETTES	MONTANT (EN € HT)
Etude - frais de maîtrise d'œuvre	29 563,00 €	ADEME	23 650,00 €
		Auto financement	5 913,00 €
TOTAL	29 563,00 €	TOTAL	29 563,00 €

AR Prefecture

058-200067700-20240625-2024_084-DE Regu le 27/06/2024

Aussi, il est proposé au Conseil Communautaire:

- D'approuver le plan de financement prévisionnel,
- D'autoriser la Présidente à solliciter les demandes de subventions correspondantes,
- **D'autoriser** la Présidente à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents afférant au dossier

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Fait à Decize, le 25 Juin 2024

Certifié exécutoire par la Présidente,

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 27/06/2024

Et de la publication le 27/06/2024

La Présidente,

44